

**SYNDICAT
INTERCOMMUNAL
DU PLATEAU
DE PLOUDIRY**

**PROCES-VERBAL
DE RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL
DU JEUDI 26 JANVIER 2017**

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 26 janvier à 20 heures,

LE COMITE SYNDICAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle « Pierre Abéguilé » de LA MARTYRE sous la présidence de Monsieur PITON Jean Jacques.

Date de convocation : 20 janvier 2017.

Présents : Jean Jacques PITON, Emmanuelle LE GARREC NEGER, Serge DONVAL, Chantal SOUDON, Bernard KERMARREC, Mickaël VAILLANT, Jean Michel DONVAL, Joël CANN, Paul PITON, Stéphane AUVRET, Carole LOIRE, Henri BILLON, André BODILIS, Marie-Laure GUEGUEN, Marie-Claire FOUILLARD et Jean-Luc LE STANC.

Absents et excusés : Nathalie CORNEC et Georges PHILIPPE (pouvoir à Jean-Luc LE STANC)

Secrétaire de séance : Bernard KERMARREC

Membres en exercices	Membres présents	Pouvoir	Membres votants
18	16	1	17

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 15 DECEMBRE 2016

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DE L'ANNEE 2016

Le Comité Syndical,
après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier Principal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2016,

Après s'être assuré que le Trésorier Principal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant,

- 1) – Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3) - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'ANNEE 2016

Le Président présente les comptes administratifs du budget général et du service de l'eau aux membres du comité syndical.

Budget général :

La section de fonctionnement présente un résultat excédentaire de 63 421,64 euros avec un excédent reporté de 36 526,12 euros.

La section d'investissement présente un résultat excédentaire de 54 974,31 euros avec un excédent reporté de 13 909,17 euros.

Les répartitions se font comme suit :

Compétences	Résultat de fonctionnement	Résultat d'investissement
Transport scolaire	3 595,48	15 864,20
Service des sports	3 757,42	-152 902,09
Service technique	7 125,80	217 417,27
Maison du Plateau	2 025,72	-45 535,20
Animation jeunesse	4 200,53	-10 295,49
Animation enfance	32 361,05	30 088,14
TAP	7 059,85	3 227,33
Servie funéraire	3 295,79	-2 889,85
Total	63 421,64	54 974,31

Le Budget du service de l'Eau

La section de fonctionnement présente un résultat excédentaire de 44 349,25 euros avec un excédent reporté de 18 649,30 euros

La section d'investissement présente un résultat excédentaire de 32 220,99 euros avec un excédent reporté de 61 194,98 euros.

Aucune observation n'étant faite, le Président demande au 1^{er} Vice-président de mettre les comptes administratifs au vote et sort de la salle.

Le comité syndical, après avoir délibéré, approuve les comptes administratifs à l'unanimité des membres votants.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

➤ **Budgets 2017**

- Prévisions :
 - ✓ Du petit matériel au service technique
 - ✓ Une auto-laveuse pour l'entretien des salles intercommunales.
- Objectifs :
 - ✓ Ne pas augmenter les participations communales
 - ✓ Maintien du montant des travaux à réaliser par les communes (260 000,00 euros)
 - ✓ Versement des participations communales :1^{er} trimestre en mars et ensuite versement mensuel

➤ **Dates des prochaines réunions :**

- Commission « service technique » et « service de l'eau » : lundi 13 février 2017 à 20h au SIPP
- Bureau : mardi 14 février 2017 à 20h au SIPP
- Comité syndical : mardi 21 février à 20 h à la salle communale du Tréhou.

➤ **Transport scolaire**

La Région prend la compétence à compter du 1^{er} septembre 2017. Monsieur PARRISOT, responsable du service « Transport scolaire » au Conseil départemental, nous a signalé que la Région s'engagerait pour la 1^{ère} année sur les mêmes conditions de subventionnement que nous bénéficions actuellement.

➤ **Salle de sport**

L'étude sur les mesures des variations des températures, prévue en 2016 mais reportée au vu de la douceur des températures, est en cours. Les capteurs de mesure sont en place pour quelques jours. Il y a des soucis de remontées d'humidité par capillarité dans la salle.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h00.

Signature des délégués

PITON Jean Jacques	LE GARREC NEGER Emmanuelle	CORNEC Nathalie <i>Absente et excusée</i>
DONVAL Serge	SOUDON Chantal	KERMARREC Bernard
VAILLANT Mickaël	DONVAL Jean Michel	CANN Joël
PITON Paul	AUVRET Stéphane	CAROLE Loire
BILLON Henri	BODILIS André	GUEGUEN Marie-Laure
PHILIPPE Georges <i>Absent et excusé</i> <i>Pouvoir Jean-Luc LE STANC</i>	FOUILLARD Marie-Claire	LE STANC Jean-Luc